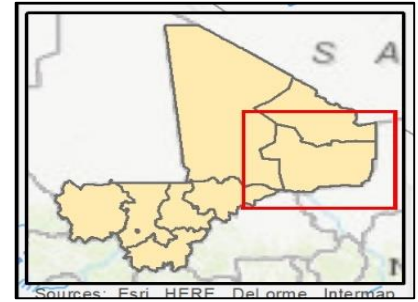


MISE EN PLACE DE FONDS DE ROULEMENT POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE DE POMME DE TERRE

I PRO-REAGIR/Pays Dogon

Mopti / Cercle : Bandiagara, Koro, Bankass

Novembre 2018



Introduction

Pour la mise en valeur des aménagements hydro agricoles construits et réhabilités, le Projet appui :

- la mise en place des sociétés coopératives et des comités de gestion de barrage et leur renforcement.

Le renforcement des structures d'organisation paysanne comprend :

- La formation en vie associative ;
- La gestion financière et administrative ;
- L'encadrement des producteurs par rapport aux techniques de production agricole ;
- L'appui en intrants agricoles ;
- L'appui à la mise en place des fonds de roulement d'intrants agricoles au niveau des sociétés coopératives.

EXPERIENCE ACQUISE DE LA MISE EN PLACE DE FONDS DE ROULEMENT POUR LA PROMOTION DE LA POMME DE TERRE

L'Objectif

L'installation du fonds vise à :

- Renforcer le fonctionnement des sociétés coopératives ;
- Renforcer les activités économiques au sein des sociétés coopératives ;
- Épargner de l'argent au niveau des sociétés pour le financement des activités de production ;

- Améliorer le revenu des producteurs agricoles ; et
- Diversifier la production maraîchère.

L'installation et démarche du fonds

- Mise à disposition des intrants pour la pomme de terre aux sociétés coopératives ;
- La répartition des intrants aux producteurs à crédit remboursable ;
- Validation des prix unitaires des intrants fixés en Assemblée générale ;
- Remboursement du crédit à la fin de la campagne après la vente des produits ;
- L'attribution des intrants sur la base des critères validés en Assemblée générale ;
- L'argent remboursé en fin de campagne sera utilisé pour le financement des activités de production de la pomme de terre.
- La gestion du fonds est la responsabilité des sociétés coopératives.

Rétrocession des intrants

Les critères de sélection appliqués sont :

- L'expérience avec la culture de la pomme de terre ;
- La disponibilité d'une superficie minimale ;
- La réputation et la capacité de remboursement du crédit ;
- Une clé de répartition en fonction des superficies.



Parcelle de pomme de terre à Andjumbolo



Arrosage parcelles de pomme de terre



Récolte de pomme de terre

Conclusion et résumé des expériences acquises

- La création d'un fonds de roulement d'intrants agricoles au sein des sociétés coopératives du village contribue à :
 - Renforcer le fonctionnement des sociétés coopératives ;
 - L'autonomisation des sociétés coopératives par la disponibilité des fonds pour le financement des campagnes futures de production ;
 - Renforcer les activités économiques au sein des sociétés coopératives ;
 - Augmenter les revenus agricoles. Un gain en argent d'environ 302 877 F CFA par l'ensemble des 9 sites après remboursement des crédits aux sociétés coopératives
- L'accompagnement des sociétés coopératives dans le processus de :
 - Fixation des prix de cession ;
 - Distribution des intrants ; et
 - Recouvrement des crédits a été la clé de la réussite de l'activité.
- Les expériences montrent que la promotion de la culture de la pomme de terre a contribué à :
 - La diversification de la production maraîchère ;
 - La génération de revenus additionnels ;
 - La possibilité de faire deux cultures pendant une même campagne ;
 - La valeur rémunératrice de la pomme de terre grâce aux prix de ventes, plus élevés en comparaison avec le prix de l'échalote ;
 - Des coûts de production faible par rapport aux échalotes.



Parcelle de démonstration – pomme de terre



Parcelle de démonstration – pomme de terre